

**CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
69720 SAINT BONNET DE MURE**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.  
DU 21 FEVRIER 2020**

**04.02.2020 : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2020**

L'an deux mille vingt, le 21 février 2020, à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Bonnet de Mure, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Florence ARTOLLE, Vice - Présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

**PRÉSENTS :**

Ms : M. Olivier SUSINI - Georges LAJARA

Mmes : Florence ARTOLLE - Gisèle CHOLLIER - Martine PINTON - Danièle SANTESTEBAN - Sylvie.KOROL - Francine CLUZEL – Mme Laurence AUTEUIL

**ABSENTS EXCUSÉS :** M. Jean-Pierre JOURDAIN – M. Gérard EVANGELISTA

**ABSENTE :** Mme Christine FADAT

**POUVOIRS :**

Mme Agnès CLUZEL à Mme Francine CLUZEL

Nombre total des d'administrateurs en exercice : 13

Nombre de présents : 9

Nombre de votants : 10

Date de la convocation : 17 février 2020

*Olivier SUSINI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire, fonctions qu'il a acceptées.*

**Madame Florence ARTOLLE ouvre la séance à 18 h, le quorum étant atteint**

.....  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Débat d'Orientation Budgétaire 2020 (DOB) du 21 janvier 2020,

Le budget primitif est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une collectivité pour l'exercice à venir (année civile). Il sera voté par chapitre en section de fonctionnement et d'investissement.

Madame la Vice-Présidente du CCAS fait une présentation détaillée du budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Le Conseil d'Administration, après en avoir discuté, ADOPTE à l'unanimité le Budget Primitif pour l'année 2020 : (Résultat vote Budget primitif 2020 : pour 10/ contre 0/ abstention 0)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>					
DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2020	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2020
CHAP 011	Charges caractères générales	52 550,00	CHAP 002	Report excédent 2019	17 022,48
CHAP 65	Autres charges de gestion courantes	44 472,48	CHAP 70	Produits des services domaine et ventes diverses	4 000,00
			CHAP 74	Dotations et Participations	76 000,00
			CHAP 77	Produits exceptionnels	
	<b>Total fonctionnement dépenses</b>	<b>97 022,48</b>		<b>Total fonctionnement recettes</b>	<b>97 022,48</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>					
DEPENSES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2020	RECETTES	LIBELLES	PROPOSITIONS 2020
CHAP 001		0	CHAP 001	Solde d'exécution positif reporté 2019	624,63
	<b>Total investissement dépenses</b>	<b>0</b>		<b>Total investissement recettes</b>	<b>624,63</b>

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS AN SUSDITS.  
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.**

Pour copie certifiée conforme le 21 février 2020,

Je soussigné Jean-Pierre JOURDAIN, Président du Centre Communal d'Action Sociale, certifie le caractère exécutoire de cette délibération,

Qui a été transmise à Monsieur le Préfet du Rhône.

**Florence ARTOLLE**  
**La Vice-Présidente du CCAS**



*Artolle*